

## RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

### Cahiers de recherche - Série Politique économique - Cahier n°23 (2008/2)

Joskin, Arnaud; Chaidron, Nicolas; Mignolet, Michel; Mulquin, Marie-Eve

*Publication date:*  
2008

*Document Version*  
Early version, also known as pre-print

[Link to publication](#)

*Citation for published version (HARVARD):*

Joskin, A, Chaidron, N, Mignolet, M & Mulquin, M-E 2008 'Cahiers de recherche - Série Politique économique - Cahier n°23 (2008/2): Salaires et coût du travail : constat émergeant des données sectorielles régionales'.

#### General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

#### Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.



FUNDP  
The University of Namur

Faculty of Economics,  
Social Science &  
Management

[www.fundp.ac.be/facultes/eco](http://www.fundp.ac.be/facultes/eco)

# Cahiers de recherche

Série Politique Economique

N°23 – 2008/02

## **Salaires et coût du travail : constat émergeant des données sectorielles régionales**

A. Joskin, N. Chaidron, M. Mignolet et M-E. Mulquin



Centre de recherches en Economie Régionale  
et Politique Economique

Document téléchargeable sur [www.fundp.ac.be/cerpe](http://www.fundp.ac.be/cerpe)  
Contact : [cerpe@fundp.ac.be](mailto:cerpe@fundp.ac.be)

*Suite à la publication de cette note, quelques commentaires nous ont été rapportés. Afin d'en tenir compte, cette version a été légèrement modifiée. Nous tenons également à en remercier les auteurs.*

## Abstract

---

L'objet de cette étude est d'éclairer le lecteur sur les différences régionales en termes de compétitivité salariale, et ce au travers de la mesure du coût du travail par unité produite.

Pour l'économie prise dans son ensemble<sup>1</sup>, il ressort de notre analyse qu'en 2004, la compétitivité salariale en région wallonne était nettement moindre qu'en Flandre. En effet, le coût du travail par unité produite y était en moyenne de 7,3% plus élevé.

Néanmoins, ce résultat s'explique en partie par une surreprésentation du secteur non marchand au sud du pays. Si l'on s'en tient au secteur marchand, l'analyse conclut à un écart de compétitivité salariale en défaveur de la Wallonie nettement moins marqué pour le secteur marchand industriel (+ 2,7% du coût du travail unitaire) mais restant important pour le secteur marchand non industriel (+6,7%).

## Table des matières

---

- 1. Introduction**
- 2. Coût du travail pour l'économie dans son ensemble**
  - a. Rémunération moyenne des salariés
  - b. Productivité du travail
  - c. Coût du travail par unité produite
- 3. Coût du travail dans le secteur marchand**
  - a. Introduction
  - b. Secteur marchand, « activités immobilières » exclues
  - c. Secteur marchand industriel
  - d. Secteur marchand non industriel
- 4. Travail et capital dans le secteur industriel**
  - a. Introduction
  - b. Parts des rémunérations factorielles dans le secteur industriel
  - c. Intensité capitaliste par unité produite et rémunération unitaire du capital dans le secteur industriel
- 5. Conclusions**

Annexe 1 : Rémunération moyenne des salariés – Flandre = 100

Annexe 2 : Productivité moyenne du travail par unité d'emploi – Flandre = 100

Annexe 3 : Coût du travail par unité produite – Flandre = 100

Annexe 4 : Emploi sectoriel (salariés et indépendants) à Bruxelles (a), en Flandre (b) et en Wallonie (c) en 2004 – (%)

Annexe 5 : Productivité du travail par travailleur dans l'UE15 (Emploi total) - €(Prix courants)

---

<sup>1</sup> A l'exclusion de la branche « activités immobilières ».

## 1. Introduction

---

L'objet de la présente note est d'éclairer le lecteur sur les différences régionales en termes de compétitivité salariale à travers la mesure du coût du travail par unité produite. La structure utilisée dans la note se rapporte à différents niveaux au sein de l'économie. Notre analyse débute par l'économie dans son ensemble pour passer ensuite au secteur marchand dans lequel nous distinguons le secteur industriel du secteur non industriel. Pour chacune de ces « catégories », nous étudions successivement la rémunération moyenne des salariés, la productivité moyenne du travail et le coût du travail par unité produite. Nous terminons par une analyse succincte de la rémunération du facteur capital qui se limitera au secteur industriel.

La majorité des données provient des Comptes Régionaux, publiés par l'ICN. Par ailleurs, nous utilisons dans une moindre mesure certaines données provenant de l'ONSS.

## 2. Coût du travail pour l'économie dans son ensemble

---

### a. Rémunération moyenne des salariés

Mesurons dans un premier temps l'étendue des différences en termes de rémunérations moyennes entre la Wallonie et la Flandre pour l'ensemble de l'économie. Nous rappelons que les données portant sur les rémunérations sont ventilées au lieu de production et ne concernent que les salariés.

Le tableau 1 indique que la rémunération moyenne est sensiblement plus faible en Wallonie qu'en Flandre. L'écart de rémunération tend d'ailleurs à s'accroître au cours des dernières années. Cette tendance s'est de plus renforcée suite à la révision statistique des données ICN. De fortes différences apparaissent toutefois entre les branches d'activité. Ainsi, en 2004, dans treize branches d'activité<sup>2</sup> sur cinquante la rémunération moyenne en Wallonie est supérieure à celle relevée en Flandre. Ces branches d'activité regroupent, en 2004, environ 14% du total de nombre de salariés pour l'ensemble de l'économie wallonne.

Notons que si nous comparons les chiffres de la Wallonie par rapport à ceux de Bruxelles, nous observons que l'écart est encore plus important.

---

<sup>2</sup> Voir annexe 1 pour le détail des rémunérations moyennes par branche d'activité.

**Tableau 1 : Rémunérations moyennes des salariés en région wallonne**

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
<b>Indice Flandre = 100</b>	94,1	94,0	94,3	93,9	92,9	93,1	92,7	92,6	92,2	91,9
<b>Indice Bruxelles = 100</b>	79,1	78,7	79,6	78,2	77,1	77,0	76,7	76,4	77,4	77,7

Sources : ICN, calculs CERPE.

En analysant les rémunérations moyennes par province au sein de la région wallonne, nous remarquons aussi d'importantes disparités (voir Tableau 2). Ainsi, la province du Brabant wallon présente, pour toute la période analysée, une rémunération moyenne sensiblement supérieure à celle relevée ailleurs en Wallonie, tandis que la province du Luxembourg s'écarte fortement de la rémunération moyenne wallonne. Ces résultats confirment dès lors qu'au-delà des disparités interbranches persistent également de fortes disparités sous-régionales.

**Tableau 2 : Rémunérations moyennes des salariés par province (Indice Wallonie=100)**

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
<b>Brabant Wallon</b>	113,1	113,6	114,3	114,0	114,3	117,0	116,3	118,6	117,8	119,4
<b>Hainaut</b>	98,9	98,9	99,1	98,5	98,6	98,4	98,2	97,6	97,8	97,3
<b>Liège</b>	100,2	100,5	100,1	100,5	100,1	99,2	99,7	99,3	99,3	99,0
<b>Luxembourg</b>	93,2	92,5	91,8	92,7	91,8	91,7	92,5	92,3	93,1	92,7
<b>Namur</b>	96,3	95,8	96,1	96,1	97,1	97,3	96,6	97,3	97,1	97,8

Sources : ICN, calculs CERPE.

Etant donné que le référentiel de l'ICN pour estimer le nombre de salariés est la personne et non *l'équivalent temps plein*, la différence salariale s'expliquerait-elle par une prévalence du temps partiel en région wallonne ?

Pour éprouver cette hypothèse, nous avons recours aux données de l'ONSS qui comptabilisent au lieu de domicile le nombre de salariés à la fois en termes de travailleurs et en termes d'*équivalent temps plein*. Ces données permettent de dégager une estimation du taux d'occupation dans chaque région (voir Tableau 3).

**Tableau 3 : Taux d'occupation moyen des salariés ventilés selon le lieu de domicile (comptabilisation ONSS au lieu de domicile)**

	2001	2002	2003	2004
<b>Région de Bruxelles-Capitale</b>				
Nombre de travailleurs (en E.T.Plein) (a)	214276,2	210522,6	209941,0	210219,8
Nombre de travailleurs (b)	244865,0	242331,0	244700,0	247053,0
Taux d'occupation (a/b)	0,875	0,869	0,858	0,851
<b>Région flamande</b>				
Nombre de travailleurs (en E.T.Plein) (a)	1656049,4	1647201,1	1664426,8	1682831,0
Nombre de travailleurs (b)	1902769,0	1902769,0	1939015,0	1964539,0
Taux d'occupation (a/b)	0,870	0,866	0,858	0,857
<b>Région wallonne</b>				
Nombre de travailleurs (en E.T.Plein) (a)	751814,6	745979,3	750379,5	758842,8
Nombre de travailleurs (b)	866811,0	866811,0	882373,0	897395,0
Taux d'occupation (a/b)	0,867	0,861	0,850	0,846

Sources : ONSS (brochure beige), calculs CERPE.

Le tableau 3 indique qu'à partir de 2001, le recours au travail à temps partiel s'embles'intensifier dans toutes les régions du pays, et qu'il est légèrement plus intense en Région wallonne.

Afin de tenir compte de cette différence en terme de taux d'occupation, nous avons estimé de nouveaux salaires temps plein moyens de la manière suivante :

$$\text{ Salaire temps plein moyen} = \text{ Salaire moyen par personne} / \text{taux d'occupation}$$

Insistons sur le fait que le taux d'occupation régional calculé sur base des données ONSS est un taux au lieu de domicile, alors que les données ICN sont comptabilisées au lieu de travail. Ce n'est donc qu'à des fins indicatives que nous procédons à ce calcul.

Les résultats obtenus sont reproduits dans le tableau 4. La prise en compte du temps partiel réduit quelque peu les écarts interrégionaux de rémunération mais uniquement d'environ 1 point de pourcentage. Les salaires apparaissent bel et bien plus faibles en Wallonie qu'en Flandre.

**Tableau 4 : Salaire moyen « temps plein » par région**

	2001	2002	2003	2004
Salaire moyen temps plein flamand (euros)	44060,4	45957,3	47298,7	48481,1
Salaire moyen temps plein wallon (euros)	40968,5	42802,9	44002,4	45115,2
Salaire moyen temps plein wallon (Indice Flandre=100)	93,0	93,1	93,0	93,1

Source : ICN, ONSS (brochure beige), calculs CERPE.

Cela signifie-t-il que le coût du travail par unité produite est également moindre en Wallonie ? Pour répondre à cette question, il y a lieu de tenir compte non seulement du niveau des rémunérations moyennes mais également de celui de la productivité moyenne du travail.

## b. Productivité du travail

Regardons dans un premier temps le niveau de la productivité moyenne du travail en Wallonie comparativement à la Flandre. A cette fin, nous mesurons la productivité moyenne du travail par le rapport de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs sur le volume de travail (salariés et indépendants). Le tableau 5 montre sans ambiguïté que la productivité moyenne est sensiblement inférieure en Wallonie, comparativement à la Flandre. Notons également que la différence entre la Wallonie et la Flandre tend à rester relativement stable au cours de la période traitée même si nous notons un écart légèrement grandissant depuis 2002. A nouveau, de fortes disparités apparaissent entre les branches d'activité<sup>3</sup> et l'écart wallon par rapport à Bruxelles est plus important que celui par rapport à la Flandre.

**Tableau 5 : Productivité du travail en région wallonne : ensemble de l'économie**

	Indice	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Productivité moyenne du travail	Flandre = 100	89,2	89,6	88,7	89,9	88,7	88,7	89,1	88,5	88,3	88,0
	Bruxelles = 100	73,8	72,8	74,5	74,2	73,2	72,8	72,7	71,2	72,7	71,7

Sources : ICN, calculs CERPE.

Les statistiques de productivité du travail<sup>4</sup> fournies par Eurostat (Annexe 5) nous donne un aperçu de la position des différentes régions belges par rapport à leurs homologues européens. Ainsi, il apparaît que tant en 2001 qu'en 2004 Bruxelles-Capitale et la région Flamande occupent respectivement le troisième et le neuvième rang<sup>5</sup>. En ce qui concerne la région Wallonne, nous observons que celle-ci se classe vingt et unième en 2004 ce qui correspond à une progression de trois places par rapport à 2001.

## c. Coût du travail par unité produite

Regardons à présent le différentiel entre la Wallonie et la Flandre en termes de coût du travail par unité produite. Nous définissons celui-ci comme le ratio entre la rémunération moyenne des salariés et la productivité moyenne des travailleurs (salariés et indépendants) calculées précédemment. Ce faisant, nous posons l'hypothèse implicite d'une rémunération moyenne identique entre les salariés et les indépendants.

<sup>3</sup> Dans dix branches d'activité sur cinquante, la productivité moyenne du travail en Wallonie est supérieure à la productivité en Flandre (2004). Ces branches occupent environ 16% de l'emploi total wallon (voir annexe 2 pour un détail plus fin au niveau des branches d'activité).

<sup>4</sup> Nous avons calculé la productivité du travail comme étant le rapport entre le PIB aux prix courants du marché et l'emploi total (salariés et indépendants) ; et ce pour l'ensemble de l'économie.

<sup>5</sup> Nous avons travaillé sur un échantillon portant sur cinquante neuf régions (niveau NUTS 1) de l'UE 15 hors Grande Bretagne et Irlande.

La lecture des résultats reproduits dans le tableau 6 révèle que les indices de productivité moyenne sont systématiquement inférieurs à ceux de rémunération. En d'autres termes, le coût du travail par unité produite est plus élevé en Wallonie qu'en Flandre. Cette conclusion ne doit toutefois pas cacher l'existence de fortes divergences au sein des diverses branches d'activité de l'économie<sup>6</sup>. Notons que l'écart entre les deux régions tend à se stabiliser au cours des dernières années.

Lorsque nous mesurons le coût du travail wallon relativement à celui de Bruxelles, l'écart interrégional est encore plus important que relativement à la Flandre. Pour l'année 2004, nous observons que cet écart interrégional s'élève à plus de 8%.

**Tableau 6 : Coût du travail en région wallonne : ensemble de l'économie**

	Indice	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Rémunération moyenne des salariés	Flandre = 100	94,1	94,0	94,3	93,9	92,9	93,1	92,7	92,6	92,2	91,9
	Bruxelles = 100	79,1	78,7	79,6	78,2	77,1	77,0	76,7	76,4	77,4	77,7
Productivité moyenne du travail	Flandre = 100	89,2	89,6	88,7	89,9	88,7	88,7	89,1	88,5	88,3	88,0
	Bruxelles = 100	73,8	72,8	74,5	74,2	73,2	72,8	72,7	71,2	72,7	71,7
Coût du travail par unité produite	Flandre = 100	105,5	105,0	106,3	104,5	104,7	105,0	104,0	104,6	104,4	104,4
	Bruxelles = 100	107,2	108,1	106,8	105,4	105,3	105,8	105,5	107,3	106,4	108,3

Sources : ICN, calculs CERPE.

Dans la suite de l'analyse, nous proposons de restreindre progressivement le champ des activités considérées. Excluons tout d'abord la branche intitulée «activités immobilières». Ce choix est motivé par le fait que la valeur ajoutée de cette branche se réfère essentiellement à des loyers d'habitation, lesquels rétribuent quasi exclusivement du facteur capital. Cette branche compte en effet seulement 0,57% de l'emploi total wallon alors qu'elle représente 11% de la valeur ajoutée brute totale. Les résultats « activités immobilières » exclues sont regroupés dans le tableau 7.

<sup>6</sup> Dans seize branches d'activité sur cinquante, le coût du travail en Wallonie est inférieur au coût du travail en Flandre (2004). Ces branches représentent environ 15% de l'emploi total wallon (voir annexe 3 pour un détail du coût du travail par branche d'activité).

**Tableau 7: Coût du travail en région wallonne : ensemble de l'économie, « activités immobilières » exclues**

	Indice	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Rémunération moyenne des salariés	Flandre = 100	94,1	94,0	94,3	93,9	92,9	93,2	92,7	92,6	92,2	91,9
	Bruxelles = 100	79,7	78,6	79,5	78,1	77,0	76,9	76,6	76,3	77,3	77,6
Productivité moyenne du travail	Flandre = 100	86,9	87,3	86,5	87,8	86,5	86,5	86,3	85,8	85,7	85,6
	Bruxelles = 100	65,2	69,2	70,8	70,4	69,5	69,2	68,7	67,2	68,8	67,9
Coût du travail par unité produite	Flandre = 100	108,3	107,7	109,0	107,0	107,4	107,7	107,4	107,9	107,6	107,3
	Bruxelles = 100	122,4	113,5	112,4	111,0	110,8	111,1	111,6	113,4	112,4	114,2

Sources : ICN, calculs CERPE.

Si nous comparons les tableaux 6 et 7, nous notons que l'exclusion des « activités immobilières » renforce quelque peu les différentiels interrégionaux de coût du travail par unité produite en défaveur de la Wallonie. Ce résultat est principalement expliqué par un accroissement des différentiels interrégionaux en termes de productivité du travail.

Les différences observées entre les régions belges pourraient être liées à une structure productive différente. Pour éprouver cette hypothèse, nous recalculons le coût du travail en Wallonie en adoptant successivement la structure d'emploi de la Flandre et de Bruxelles. Les résultats sont repris dans le tableau 8. Lorsque nous annulons de la sorte les particularités de la structure productive wallonne, nous observons que le coût du travail par unité produite est moindre en Wallonie que le coût moyen du travail calculé au tableau 7. L'indice demeure toutefois inférieur à 100 exprimant un coût du travail par unité produite supérieur en Wallonie. La différence est surtout marquée dans la comparaison par rapport à Bruxelles.

**Tableau 8 : Coût du travail en région wallonne avec structure d'emploi flamande ou bruxelloise : économie dans son ensemble, « activités immobilières » exclues**

	Structure	Indice	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Rémunération moyenne des salariés	Flandre	Flandre = 100	94,9	94,8	94,9	94,8	94,5	95,7	94,5	93,2	92,8	92,9
	Bruxelles	Bruxelles = 100	84,0	83,7	84,2	83,2	81,9	83,0	83,8	84,2	85,8	86,2
Productivité moyenne du travail	Flandre	Flandre = 100	88,2	88,9	88,6	90,0	89,1	89,4	89,4	88,2	87,7	88,3
	Bruxelles	Bruxelles = 100	71,8	79,0	77,9	78,6	77,3	77,8	78,2	78,3	82,2	81,9
Coût du travail par unité produite	Flandre	Flandre = 100	107,5	106,6	107,1	105,4	106,0	107,0	105,6	105,7	105,8	105,2
	Bruxelles	Bruxelles = 100	117,0	106,0	108,0	105,9	106,1	106,7	107,1	107,6	104,4	105,2

Sources : ICN, calculs CERPE.

Si le coût du travail est sensiblement plus élevé en Wallonie que dans les deux autres régions, cela tient donc en bonne partie au différentiel interrégional de la structure productive.

Ainsi qu'il apparaît au tableau 9, la Wallonie se caractérise par l'importance relative de son secteur non-marchand, secteur dans lequel la productivité du travail est moindre dans les trois régions.

**Tableau 9 : Secteur marchand et non-marchand : principaux indicateurs du marché du travail - 2004**

Secteur d'activité	Indicateur	Bruxelles	Flandre	Wallonie
<b>Secteur marchand</b>	Part dans l'emploi salarié (%)	57,9%	67,2%	55,7%
	Part dans l'emploi total (%)	60,1%	70,0%	60,4%
	Rémunération moyenne (milliers €)	53,28	43,47	39,27
	Productivité du travail (milliers €)	85,54	62,32	53,34
	Coût du travail par unité de V.A.	0,623	0,697	0,736
<b>Secteur non-marchand</b>	Part dans l'emploi salarié (%)	42,1%	32,8%	44,3%
	Part dans l'emploi total (%)	39,9%	30,0%	39,6%
	Rémunération moyenne (milliers €)	43,70	37,69	39,27
	Productivité du travail (milliers €)	48,80	41,94	40,23
	Coût du travail par unité de V.A.	0,895	0,899	0,916

Sources : ICN, calculs CERPE.

Afin de neutraliser l'impact du secteur non marchand, nous ne tiendrons donc plus compte de celui-ci dans la suite de l'analyse. Dans la section suivante, nous nous concentrerons sur une analyse détaillée des différences de productivité et de coût du travail dans le secteur marchand. Compte tenu des particularités de la région bruxelloise en termes de structures productives, nous limiterons volontairement notre analyse à la Wallonie et à la Flandre.

### 3. Coût du travail dans le secteur marchand

#### a. Introduction

Dans un premier temps, focalisons-nous sur le secteur marchand, activités immobilières exceptées, pour y analyser successivement les rémunérations moyennes des salariés, la productivité moyenne du travail et le coût du travail par unité produite. Dans un second temps nous distinguons le secteur marchand industriel du secteur marchand non industriel.

## b. Secteur marchand, « activités immobilières » exclues<sup>7</sup>

Regardons dans un premier temps les différences en termes de rémunérations entre la Wallonie et la Flandre au niveau du secteur marchand (voir Tableau 10). Ces différences sont légèrement plus marquées que celles observées pour l'ensemble de l'économie (voir Tableau 7). Mais les plus faibles rémunérations moyennes en Wallonie permettent-elles de rendre compétitif le sud du pays en termes salariaux ? Afin de répondre à cette question, il importe d'analyser la productivité du travail dans le secteur marchand.

**Tableau 10 : Coût du travail en région wallonne : secteur marchand, « activités immobilières » exclues (Indice Flandre=100)**

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
<b>Rémunération moyenne des salariés</b>	93,9	93,0	93,4	93,2	92,0	91,8	91,3	91,1	90,6	90,4
<b>Productivité moyenne du travail</b>	86,4	86,2	85,9	88,3	86,6	86,7	86,4	85,6	85,4	85,6
<b>Coût du travail par unité produite</b>	108,7	107,9	108,7	105,6	106,3	105,9	105,7	106,4	106,1	105,6

Sources : ICN, calculs CERPE.

Pour cela nous nous basons tout comme précédemment sur la valeur ajoutée brute au coût des facteurs par unité de travailleur (salariés et indépendants). Une première constatation s'impose. En moyenne, dans l'ensemble des secteurs d'activité marchands, la productivité du travail est nettement plus faible en Wallonie qu'en Flandre (l'écart est de 14,4% en 2004) comme l'indique le tableau 10. Sur la période 2003-2004, seules sept branches d'activité<sup>8</sup> sur quarante et une appartenant au secteur marchand enregistrent une productivité moyenne supérieure à celle relevée dans le nord du pays. Dans l'ensemble, ces branches d'activité représentent, en 2004, 8% de l'emploi total du secteur marchand wallon.

Rassemblons à présent les éléments relevés jusqu'ici pour mesurer le coût du travail dont la définition reste identique à celle utilisée lors de l'analyse de l'économie dans son ensemble. Le tableau 10 indique que le coût du travail par unité produite dans le secteur marchand est en moyenne sensiblement plus élevé en Wallonie qu'en Flandre. Ce constat est identique à celui effectué pour l'ensemble de l'économie mais l'écart entre la Wallonie et la Flandre se retrouve ici atténué : +5,6% en défaveur de la Wallonie en 2004. Remarquons que cet écart est le plus faible sur l'ensemble de la période traitée. Toutefois, ce résultat encourageant pour 2004 demande à être confirmé dans le futur.

Afin d'étudier de manière plus fine le coût du travail dans le secteur marchand, distinguons le sous-secteur marchand industriel du sous-secteur marchand non industriel. Les sections c et d sont consacrées à l'analyse du coût du travail au sein de ces deux « sous-secteurs ».

<sup>7</sup> Ce secteur comprend 60,4% de l'emploi total wallon en 2004.

<sup>8</sup> Voir annexe 2 pour plus de détails au niveau des branches d'activité.

### c. Secteur marchand industriel<sup>9</sup>

Afin de faciliter la comparaison, nous poursuivons notre analyse sur base d'un canevas identique à celui utilisé jusqu'ici. Le tableau 11 donne les principaux résultats concernant le secteur marchand industriel. Nous observons que les résultats s'écartent sensiblement de ceux relevés pour le secteur marchand dans sa globalité.

**Tableau 11 : Coût du travail en région wallonne : secteur marchand industriel (Indice Flandre=100)**

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
<b>Rémunération moyenne des salariés</b>	98,0	97,1	98,4	98,1	97,6	97,1	96,8	94,9	94,5	94,5	n.d
<b>Productivité moyenne du travail</b>	91,8	89,1	89,9	94,1	91,2	91,3	92,2	89,3	90,1	92,1	92,3
<b>Coût du travail par unité produite</b>	106,8	109,0	109,6	104,2	107,1	106,4	105,0	106,3	104,9	102,7	n.d

Sources : ICN, calculs CERPE.

Si la rémunération du travail salarié reste plus faible en Wallonie qu'en Flandre, le différentiel entre les deux régions apparaît nettement atténué. A nouveau, nous observons que la différence en termes de rémunérations entre la Wallonie et la Flandre tend à s'accroître au cours de la période analysée avec toutefois une relative stabilisation lors des deux dernières années.

Du côté de la productivité du travail, nous remarquons que celle-ci est à nouveau plus faible en Wallonie qu'en Flandre bien que la différence soit à nouveau moins forte que pour le secteur marchand dans son ensemble. Notons que, sur la période 2003 à 2004, l'écart entre les deux régions tend à se réduire du fait d'un taux de croissance de la productivité du travail plus important en Wallonie qu'en Flandre. Les chiffres de productivité du travail disponibles pour l'année 2005 semblent de plus confirmer cette tendance (voir Tableau 11).

Nous observons à nouveau un coût du travail par unité produite plus élevé en Wallonie qu'en Flandre. Toutefois, compte tenu des résultats relevés dans le tableau 11, le différentiel interrégional est moindre que dans le secteur marchand dans son ensemble puisque l'écart s'élève seulement à 2,7% en 2004. De plus, ce différentiel s'est largement réduit depuis 2002 en baissant d'environ 3,6 points de pourcentage en trois ans. Ces éléments suggèrent donc que c'est le secteur industriel qui contribue à réduire l'écart en termes de coûts du travail entre la Wallonie et la Flandre dans le secteur marchand (voir Tableau 10).

Au niveau des branches d'activité, en 2003-2004, pour huit<sup>10</sup> d'entre elles, sur un total de vingt-cinq, le coût du travail est plus faible en Wallonie qu'en Flandre. Ces branches d'activité représentent plus d'un cinquième de l'emploi total du secteur marchand industriel wallon.

<sup>9</sup> Le secteur marchand industriel comprend environ 34% de l'emploi total du secteur marchand wallon en 2004.

<sup>10</sup> Voir annexe 3 pour le détail des branches d'activité.

#### d. Secteur marchand non industriel<sup>11</sup>

Réalisons à présent une analyse similaire pour le secteur marchand non industriel. Les principaux résultats indiquent d'entrée une situation en termes de compétitivité salariale nettement au désavantage de la région wallonne avec une aggravation progressive du différentiel du coût salarial depuis 2000.

**Tableau 12 : Coût du travail en région wallonne : secteur marchand non industriel, « activités immobilières » exclues (Indice Flandre=100)**

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
<b>Rémunération moyenne des salariés</b>	90,7	90,0	89,5	89,5	87,7	87,9	87,2	88,4	87,7	87,5	<i>n.d</i>
<b>Productivité moyenne du travail</b>	83,6	85,6	84,4	85,1	84,4	84,4	83,1	83,7	82,8	82,0	81,2
<b>Coût du travail par unité produite</b>	108,5	105,2	106,0	105,1	104,0	104,1	104,9	105,5	106,0	106,7	<i>n.d</i>

Sources : ICN, calculs CERPE.

Remarquons, qu'en comparaison au secteur industriel, les écarts entre la Flandre et la Wallonie en termes de rémunération et de productivité du travail sont sensiblement plus importants ici. A nouveau, les rémunérations ne sont pas suffisamment faibles par rapport à la productivité du travail pour donner l'avantage à la région wallonne en termes de coût du travail. L'écart entre les deux régions pour l'année 2004 s'établit à près de 7%. Les chiffres de productivité du travail pour 2005 confirment l'augmentation du différentiel entre la Wallonie et la Flandre observée depuis 1998 à l'inverse de ce que nous avons pu observer dans le secteur industriel.

A nouveau, les indices de coût du travail en Wallonie varient sensiblement d'une branche d'activité à l'autre. Il apparaît ainsi que sur seize branches d'activité composant le secteur marchand non industriel, quatre<sup>12</sup> enregistrent en Wallonie un coût du travail par unité produite inférieur à celui relevé en Flandre (en 2003-2004). C'est notamment le cas pour la branche « Services auxiliaires des transports » pour laquelle le coût du travail par unité produite est inférieur d'environ 18% en Wallonie comparativement à la Flandre.

Remarquons que dans la branche « Recherche et Développement », l'avantage de la Wallonie en termes de coût du travail qui selon les chiffres 2006 était de 14% a été ramené à 8% selon les chiffres 2007. Cet exemple doit nous pousser à la plus grande prudence quant à l'interprétation des résultats les plus récents<sup>13</sup>.

En conclusion, nous pouvons avancer le fait que le secteur marchand non industriel wallon dispose d'un désavantage important en termes de compétitivité salariale sur la Flandre ; désavantage sensiblement plus marqué que dans le secteur industriel.

<sup>11</sup> Le secteur marchand non industriel comprend environ 66% de l'emploi total du secteur marchand wallon en 2004.

<sup>12</sup> Ces quatre branches d'activité représentent près de 33% de l'emploi total du secteur non industriel wallon en 2004.

<sup>13</sup> Cette prudence se doit d'être d'autant plus renforcée que le détail sectoriel devient plus important.

## 4. Travail et capital dans le secteur industriel

### a. Introduction

Après un examen centré sur le facteur travail, voyons ce qu'il en est du facteur capital. Dans la mesure où les estimations<sup>14</sup> portant sur le stock de capital se limitent au secteur industriel, l'analyse de l'intensité et de la rémunération du capital sera concentrée sur ce seul secteur. Nous limitons également l'analyse du facteur capital à la région wallonne et flamande compte tenu de la faible présence du secteur industriel en région bruxelloise.

### b. Part des rémunérations factorielles dans le secteur industriel

Quelle est la part des rémunérations factorielles du travail et du capital ?

La valeur ajoutée au coût des facteurs étant égale à la somme des rémunérations des facteurs, nous pouvons écrire :

$$\left(\frac{W \cdot L}{VA}\right) + \left(\frac{I \cdot K}{VA}\right) = \frac{VA}{VA} = 1 \quad (\text{Equation 1})$$

où VA représente la valeur ajoutée brute aux coûts des facteurs, W, la rémunération moyenne unitaire du travail, L, l'emploi total, I, la rémunération moyenne unitaire du capital et K, le stock de capital net. La part de la rémunération du capital dans la valeur ajoutée brute peut donc être obtenue par résidu.

**Tableau 13 : Part des rémunérations factorielles dans la valeur ajoutée aux coûts des facteurs dans le secteur industriel (%)**

	Flandre		Wallonie		Wallonie (Flandre=100)	
	K	L	K	L	K	L
<b>Moyenne 1995-2002</b>	33,7	66,3	29,1	70,9	86,3	107,0
<b>Moyenne 2003-2004</b>	32,9	67,1	30,2	69,8	91,7	104,0

Sources : ICN, calculs CERPE.

Dans la mesure où, dans le secteur industriel, le coût du travail par unité produite est plus élevé en Wallonie qu'en Flandre (voir Tableau 11), il apparaît sans surprise que la part des rémunérations du travail dans le secteur industriel est sensiblement plus élevée en Wallonie qu'en Flandre (voir Tableau 13). L'inverse est forcément observé pour la part de la rémunération du capital (voir Equation 1). Le différentiel interrégional diminue dans le temps.

La part du capital dans les rémunérations factorielles en Wallonie a augmenté de 2,2 points de pourcentage entre 2003 et 2004, lorsqu'en Flandre celle-ci augmentait seulement de 0,7 point de pourcentage. A nouveau, la plus grande prudence reste de mise en ce qui concerne les chiffres de 2004 puisque de probables révisions statistiques à venir risquent de modifier partiellement les conclusions de cette note.

<sup>14</sup> Estimations CERPE sur base des données de l'ICN.

### c. Intensité capitaliste par unité produite et rémunération unitaire du capital dans le secteur industriel

La part plus faible du capital dans les rémunérations factorielles ( $I \cdot K/VA$ ) en Wallonie doit-elle être attribuée à une intensité capitaliste ( $K/VA$ ) moindre ou à une rémunération unitaire ( $I$ ) inférieure du facteur capital? Le tableau 14 montre une intensité capitaliste par unité produite supérieure en Wallonie par rapport à la Flandre. Ce n'est donc pas là la raison d'une moindre part des rémunérations du capital dans la valeur ajoutée. L'explication réside dès lors entièrement dans la rémunération unitaire du capital, laquelle est sensiblement inférieure en Wallonie.

Toutefois, nous observons que l'écart entre les deux régions, à la fois en termes d'intensité capitaliste et de rémunération unitaire, tend à se résorber. En ce qui concerne l'intensité capitaliste, la réduction du différentiel régional est liée à une baisse légèrement plus prononcée en Wallonie qu'en Flandre entre 2003 et 2004. Alors qu'en ce qui concerne la rémunération unitaire du capital, nous notons un taux de croissance de près de 15% en Wallonie entre 2003 et 2004, contre un peu plus de 5% en Flandre. Ainsi, au vu des derniers résultats, la situation dans le secteur marchand industriel wallon tendrait à sensiblement s'améliorer.

**Tableau 14 : Intensité capitaliste par unité produite et rémunération unitaire du capital dans le secteur industriel (Indice Flandre=100)**

	Part de la rémunération du K dans la V.A.	Intensité capitaliste	Rémunération unitaire du K
Moyenne 1995-2002	86,3	112,4	76,8
Moyenne 2003-2004	91,7	106,7	86,0

Sources : ICN, calculs CERPE.

## 5. Conclusions

---

Du côté du facteur travail, le coût du travail par unité produite en Wallonie est en moyenne supérieur à celui observé en Flandre. Le désavantage compétitif en termes de coût du travail pour l'ensemble de l'économie<sup>15</sup> s'élève à 7,3% en 2004 (voir Tableau 7). Ce résultat est en bonne partie imputable à la surreprésentation du secteur non marchand (moins productif que le secteur marchand) au sud du pays et à un secteur marchand non industriel relativement peu productif par rapport à son homologue flamand.

En conséquence, le différentiel entre le nord et le sud du pays se réduit de manière non négligeable lorsque nous limitons notre analyse au secteur marchand industriel puisqu'en 2004, l'écart de coût du travail par unité produite n'est que de 2,7% (voir Tableau 11).

Dans le secteur industriel, un coût du travail par unité produite plus élevé en Wallonie qu'en Flandre entraîne une part du capital dans la rémunération des facteurs moindre. Toutefois, le différentiel entre la Wallonie et la Flandre s'est sensiblement réduit en 2004.

---

<sup>15</sup> A l'exclusion de la branche « activités immobilières ».

A productivité du travail et stock de capital inchangés, il faudrait une « baisse » de 5,5% des salaires wallons pour égaliser les rémunérations unitaires du capital en Wallonie et en Flandre.

Pour terminer, insistons sur l'une ou l'autre limite de l'analyse : l'approche est développée sur des macro-secteurs qui masquent de grandes variabilités intersectorielles. Ensuite, elle mesure le rendement moyen du capital en Wallonie sans considérer de possibles différences en termes de vétusté du capital. De plus, nous observons chaque année d'importantes révisions statistiques qui nous poussent à prendre les résultats récents avec la plus grande prudence.

**Annexe 1 : Rémunération moyenne des salariés en Wallonie – Flandre = 100**

<b>Branches d'activité</b>	<b>1995-2002</b>	<b>2003-2004</b>
Agriculture, chasse, services annexes, sylviculture, exploitation forestière, services annexes, pêche, aquaculture (01+02+05)	124,9	109,4
Autres industries extractives (14)	82,6	75,2
Industries alimentaires, industrie du tabac (15+16)	93,8	93,8
Industrie textile (17)	100,0	97,3
Industrie de l'habillement et des fourrures (18)	84,8	84,3
Industrie du cuir et de la chaussure (19)	91,3	95,7
Travail du bois et fabrication d'articles en bois (20)	83,1	75,9
Industrie du papier et du carton (21)	107,8	103,8
Edition, imprimerie, reproduction (22)	96,6	94,9
Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires (23)	66,0	61,0
Industrie chimique (24)	94,0	88,9
Industrie du caoutchouc et des plastiques (25)	102,2	90,8
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques (26)	114,6	117,8
Métallurgie (27)	89,5	91,8
Travail des métaux (28)	97,1	97,5
Fabrication de machines et équipements (29)	101,5	99,2
Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique (30)	69,7	59,1
Fabrication de machines et appareils électriques (31)	101,7	101,1
Fabrication d'équipements de radio, télévision et communication (32)	98,2	93,4
Fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie (33)	97,4	81,2
Industrie automobile, fabrication d'autres matériels de transport (34+35)	100,0	98,0
Fabrication de meubles, industries diverses (36)	101,2	99,5
Récupération (37)	101,2	106,6
Production et distribution d'électricité, de gaz et de chaleur (40)	91,1	94,8
Captage, traitement et distribution d'eau (41)	84,9	79,4
Construction (45)	86,7	83,0
Commerce et réparation automobile, commerce de détail de carburants (50)	79,6	78,8
Commerce de gros et intermédiaires du commerce (51)	89,2	86,4
Commerce de détail et réparation d'articles domestiques (52)	99,0	98,9
Hôtels et restaurants (55)	97,9	94,0
Transports terrestres (60)	100,9	100,8
Transports par eau et transports aériens (61+62)	107,0	127,0
Services auxiliaires des transports (63)	75,2	74,9
Postes et télécommunications (64)	104,6	105,9
Intermédiation financière (65)	95,1	95,5
Assurance (66)	106,5	106,8
Auxiliaires financiers et d'assurances (67)	98,1	103,1
Activités immobilières (70)	97,0	91,0
Location sans opérateur (71)	70,5	66,1
Activités informatiques (72)	89,3	85,1
Recherche et développement (73)	119,9	116,2
Services fournis principalement aux entreprises (74)	83,3	82,5
Administration publique (75)	97,6	96,2
Education (80)	101,6	98,2
Santé et action sociale (85)	97,4	98,8
Assainissement, voirie et gestion des déchets (90)	90,9	94,4
Activités associatives (91)	72,7	71,0
Activités récréatives, culturelles et sportives (92)	104,5	97,4
Services personnels (93)	86,5	87,3
Services domestiques (95)	114,5	112,8
<b>Total, activités immobilières incluses</b>	<b>93,4</b>	<b>92,0</b>
<b>Total, activités immobilières exclues</b>	<b>93,5</b>	<b>92,0</b>
<b>Total secteur marchand</b>	<b>92,5</b>	<b>90,5</b>
<b>Total secteur non marchand</b>	<b>98,7</b>	<b>97,7</b>
<b>Total secteur marchand industriel</b>	<b>97,3</b>	<b>94,5</b>
<b>Total secteur marchand non industriel</b>	<b>88,9</b>	<b>87,6</b>

Sources : ICN, calculs CERPE.

## Annexe 2 : Productivité moyenne du travail par unité d'emploi en Wallonie – Flandre = 100

Branches d'activité	1995-2002	2003-2004
Agriculture, chasse, services annexes, sylviculture, exploitation forestière, services annexes, pêche, aquaculture (01+02+05)	96,7	95,4
Autres industries extractives (14)	52,7	56,0
Industries alimentaires, industrie du tabac (15+16)	90,3	88,1
Industrie textile (17)	91,3	89,0
Industrie de l'habillement et des fourrures (18)	58,5	56,2
Industrie du cuir et de la chaussure (19)	70,9	79,0
Travail du bois et fabrication d'articles en bois (20)	72,1	62,6
Industrie du papier et du carton (21)	106,1	126,3
Edition, imprimerie, reproduction (22)	87,4	89,3
Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires (23)	38,5	69,4
Industrie chimique (24)	89,6	90,8
Industrie du caoutchouc et des plastiques (25)	112,2	83,8
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques (26)	116,6	122,9
Métallurgie (27)	78,8	69,8
Travail des métaux (28)	90,4	93,6
Fabrication de machines et équipements (29)	99,1	94,9
Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique (30)	74,1	56,3
Fabrication de machines et appareils électriques (31)	86,4	75,2
Fabrication d'équipements de radio, télévision et communication (32)	85,6	96,1
Fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie (33)	80,0	70,1
Industrie automobile, fabrication d'autres matériels de transport (34+35)	102,1	94,3
Fabrication de meubles, industries diverses (36)	84,5	77,9
Récupération (37)	109,6	111,2
Production et distribution d'électricité, de gaz et de chaleur (40)	66,4	97,6
Captage, traitement et distribution d'eau (41)	102,3	86,5
Construction (45)	82,9	77,9
Commerce et réparation automobile, commerce de détail de carburants (50)	72,8	71,8
Commerce de gros et intermédiaires du commerce (51)	74,1	75,0
Commerce de détail et réparation d'articles domestiques (52)	93,2	91,9
Hôtels et restaurants (55)	89,0	85,9
Transports terrestres (60)	90,9	91,8
Transports par eau et transports aériens (61+62)	46,7	62,1
Services auxiliaires des transports (63)	95,5	90,5
Postes et télécommunications (64)	109,9	103,4
Intermédiation financière (65)	97,1	89,9
Assurance (66)	106,5	106,7
Auxiliaires financiers et d'assurances (67)	99,2	101,7
Activités immobilières (70)	90,5	95,3
Location sans opérateur (71)	36,9	35,7
Activités informatiques (72)	88,4	88,2
Recherche et développement (73)	167,0	118,5
Services fournis principalement aux entreprises (74)	86,7	85,7
Administration publique (75)	97,5	96,4
Education (80)	101,4	98,2
Santé et action sociale (85)	94,3	95,8
Assainissement, voirie et gestion des déchets (90)	77,2	80,5
Activités associatives (91)	77,1	70,5
Activités récréatives, culturelles et sportives (92)	89,4	83,1
Services personnels (93)	102,8	85,5
Services domestiques (95)	114,7	112,7
<b>Total, activités immobilières incluses</b>	<b>89,0</b>	<b>88,1</b>
<b>Total, activités immobilières exclues</b>	<b>86,7</b>	<b>85,7</b>
<b>Total secteur marchand</b>	<b>86,5</b>	<b>85,5</b>
<b>Total secteur non marchand</b>	<b>97,0</b>	<b>95,8</b>
<b>Total secteur marchand industriel</b>	<b>91,1</b>	<b>91,1</b>
<b>Total secteur marchand non industriel</b>	<b>84,3</b>	<b>82,4</b>

Sources : ICN, calculs CERPE.

### Annexe 3 : Coût du travail par unité produite en Wallonie – Flandre = 100

Branches d'activité	1995-2002	2003-2004
Agriculture, chasse, services annexes, sylviculture, exploitation forestière, services annexes, pêche, aquaculture (01+02+05)	129,7	114,7
Autres industries extractives (14)	157,2	134,3
Industries alimentaires, industrie du tabac (15+16)	104,0	106,5
Industrie textile (17)	110,1	109,4
Industrie de l'habillement et des fourrures (18)	145,7	150,4
Industrie du cuir et de la chaussure (19)	129,5	121,4
Travail du bois et fabrication d'articles en bois (20)	115,5	121,3
Industrie du papier et du carton (21)	102,8	82,5
Edition, imprimerie, reproduction (22)	110,8	106,5
Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires (23)	186,3	87,4
Industrie chimique (24)	105,2	97,9
Industrie du caoutchouc et des plastiques (25)	91,3	110,4
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques (26)	98,5	95,9
Métallurgie (27)	115,6	131,8
Travail des métaux (28)	107,5	104,1
Fabrication de machines et équipements (29)	102,8	104,7
Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique (30)	102,5	104,9
Fabrication de machines et appareils électriques (31)	117,9	134,4
Fabrication d'équipements de radio, télévision et communication (32)	116,2	98,1
Fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie (33)	122,2	116,1
Industrie automobile, fabrication d'autres matériels de transport (34+35)	98,5	104,6
Fabrication de meubles, industries diverses (36)	120,0	127,8
Récupération (37)	92,8	95,9
Production et distribution d'électricité, de gaz et de chaleur (40)	137,6	97,6
Captage, traitement et distribution d'eau (41)	83,7	91,7
Construction (45)	104,6	106,6
Commerce et réparation automobile, commerce de détail de carburants (50)	109,5	109,8
Commerce de gros et intermédiaires du commerce (51)	120,6	115,2
Commerce de détail et réparation d'articles domestiques (52)	106,3	107,7
Hôtels et restaurants (55)	110,1	109,5
Transports terrestres (60)	111,0	109,9
Transports par eau et transports aériens (61+62)	382,6	211,0
Services auxiliaires des transports (63)	79,1	82,8
Postes et télécommunications (64)	95,5	102,4
Intermédiation financière (65)	97,9	106,2
Assurance (66)	100,0	100,0
Auxiliaires financiers et d'assurances (67)	98,9	101,4
Activités immobilières (70)	107,3	95,5
Location sans opérateur (71)	191,2	184,9
Activités informatiques (72)	102,1	96,6
Recherche et développement (73)	74,2	98,0
Services fournis principalement aux entreprises (74)	96,1	96,3
Administration publique (75)	100,1	99,8
Education (80)	100,3	100,0
Santé et action sociale (85)	103,4	103,1
Assainissement, voirie et gestion des déchets (90)	117,9	117,4
Activités associatives (91)	94,7	100,8
Activités récréatives, culturelles et sportives (92)	117,2	117,1
Services personnels (93)	87,2	102,3
Services domestiques (95)	99,8	100,0
<b>Total, activités immobilières incluses</b>	<b>104,9</b>	<b>104,4</b>
<b>Total, activités immobilières exclues</b>	<b>107,8</b>	<b>107,4</b>
<b>Total secteur marchand</b>	<b>106,9</b>	<b>105,8</b>
<b>Total secteur non marchand</b>	<b>101,7</b>	<b>101,9</b>
<b>Total secteur marchand industriel</b>	<b>106,8</b>	<b>103,8</b>
<b>Total secteur marchand non industriel</b>	<b>105,4</b>	<b>106,4</b>

Sources : ICN, calculs CERPE.

**Annexe 4a : Emploi sectoriel (salariés et indépendants) à Bruxelles en 2004 – (%)**

<b>Branches d'activité, « Activités immobilières » exclues</b>	<b>Secteur</b>	<b>% emploi salarié</b>	<b>% emploi total</b>
Agriculture, chasse, services annexes, sylviculture, exploitation forestière, services annexes, pêche, aquaculture (01+02+05)	SMNI	0,1%	0,1%
Autres industries extractives (14)	SMI	0,0%	0,0%
Industries alimentaires, industrie du tabac (15+16)	SMI	0,9%	0,9%
Industrie textile (17)	SMI	0,0%	0,1%
Industrie de l'habillement et des fourrures (18)	SMI	0,2%	0,2%
Industrie du cuir et de la chaussure (19)	SMI	0,0%	0,0%
Travail du bois et fabrication d'articles en bois (20)	SMI	0,1%	0,1%
Industrie du papier et du carton (21)	SMI	0,1%	0,1%
Edition, imprimerie, reproduction (22)	SMI	0,8%	0,8%
Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires (23)	SMI	0,1%	0,1%
Industrie chimique (24)	SMI	0,7%	0,6%
Industrie du caoutchouc et des plastiques (25)	SMI	0,1%	0,1%
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques (26)	SMI	0,2%	0,2%
Métallurgie (27)	SMI	0,1%	0,0%
Travail des métaux (28)	SMI	0,6%	0,5%
Fabrication de machines et équipements (29)	SMI	0,5%	0,5%
Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique (30)	SMI	0,0%	0,0%
Fabrication de machines et appareils électriques (31)	SMI	0,4%	0,4%
Fabrication d'équipements de radio, télévision et communication (32)	SMI	0,1%	0,1%
Fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie (33)	SMI	0,1%	0,1%
Industrie automobile, fabrication d'autres matériels de transport (34+35)	SMI	1,2%	1,1%
Fabrication de meubles, industries diverses (36)	SMI	0,1%	0,1%
Récupération (37)	SMI	0,0%	0,0%
Production et distribution d'électricité, de gaz et de chaleur (40)	SMI	0,6%	0,6%
Captage, traitement et distribution d'eau (41)	SMI	0,3%	0,3%
Construction (45)	SMI	2,6%	2,7%
Commerce et réparation automobile, commerce de détail de carburants (50)	SMNI	1,2%	1,2%
Commerce de gros et intermédiaires du commerce (51)	SMNI	5,6%	5,3%
Commerce de détail et réparation d'articles domestiques (52)	SMNI	4,6%	5,1%
Hôtels et restaurants (55)	SMNI	3,8%	3,9%
Transports terrestres (60)	SMNI	3,3%	3,1%
Transports par eau et transports aériens (61+62)	SMNI	0,1%	0,1%
Services auxiliaires des transports (63)	SMNI	1,6%	1,5%
Postes et télécommunications (64)	SMNI	4,2%	3,9%
Intermédiation financière (65)	SMNI	7,6%	6,9%
Assurance (66)	SMNI	2,5%	2,3%
Auxiliaires financiers et d'assurances (67)	SMNI	1,1%	1,1%
Location sans opérateur (71)	SMNI	0,2%	0,2%
Activités informatiques (72)	SMNI	1,7%	1,7%
Recherche et développement (73)	SMNI	0,2%	0,2%
Services fournis principalement aux entreprises (74)	SMNI	10,2%	14,0%
Administration publique (75)	SNM	18,9%	17,2%
Education (80)	SNM	7,8%	7,1%
Santé et action sociale (85)	SNM	8,2%	8,5%
Assainissement, voirie et gestion des déchets (90)	SNM	0,0%	0,0%
Activités associatives (91)	SNM	2,0%	1,9%
Activités récréatives, culturelles et sportives (92)	SNM	2,3%	2,2%
Services personnels (93)	SNM	0,5%	0,7%
Services domestiques (95)	SNM	2,4%	2,2%
<b>Total, activités immobilières exclues</b>	<b>49 branches</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
<b>Total secteur marchand</b>	<b>41 branches</b>	<b>57,9%</b>	<b>60,1%</b>
<b>Total secteur non marchand</b>	<b>8 branches</b>	<b>42,1%</b>	<b>39,9%</b>
<b>Total secteur marchand industriel</b>	<b>25 branches</b>	<b>9,8%</b>	<b>9,5%</b>
<b>Total secteur marchand non industriel</b>	<b>16 branches</b>	<b>48,1%</b>	<b>50,6%</b>

Sources : ICN, calculs CERPE.

**Annexe 4b : Emploi sectoriel (salariés et indépendants) en Flandre en 2004 – (%)**

<b>Branches d'activité, « Activités immobilières » exclues</b>	<b>Secteur</b>	<b>% emploi salarié</b>	<b>% emploi total</b>
Agriculture, chasse, services annexes, sylviculture, exploitation forestière, services annexes, pêche, aquaculture (01+02+05)	SMNI	1,0%	2,5%
Autres industries extractives (14)	SMI	0,0%	0,0%
Industries alimentaires, industrie du tabac (15+16)	SMI	3,1%	2,8%
Industrie textile (17)	SMI	1,5%	1,3%
Industrie de l'habillement et des fourrures (18)	SMI	0,3%	0,3%
Industrie du cuir et de la chaussure (19)	SMI	0,1%	0,1%
Travail du bois et fabrication d'articles en bois (20)	SMI	0,4%	0,4%
Industrie du papier et du carton (21)	SMI	0,5%	0,4%
Edition, imprimerie, reproduction (22)	SMI	1,0%	0,9%
Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires (23)	SMI	0,2%	0,2%
Industrie chimique (24)	SMI	2,4%	1,9%
Industrie du caoutchouc et des plastiques (25)	SMI	1,0%	0,8%
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques (26)	SMI	0,8%	0,7%
Métallurgie (27)	SMI	1,1%	0,9%
Travail des métaux (28)	SMI	2,3%	2,0%
Fabrication de machines et équipements (29)	SMI	1,2%	1,0%
Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique (30)	SMI	0,0%	0,0%
Fabrication de machines et appareils électriques (31)	SMI	0,7%	0,6%
Fabrication d'équipements de radio, télévision et communication (32)	SMI	0,6%	0,5%
Fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie (33)	SMI	0,2%	0,2%
Industrie automobile, fabrication d'autres matériels de transport (34+35)	SMI	2,2%	1,8%
Fabrication de meubles, industries diverses (36)	SMI	1,0%	0,9%
Récupération (37)	SMI	0,1%	0,1%
Production et distribution d'électricité, de gaz et de chaleur (40)	SMI	0,4%	0,4%
Captage, traitement et distribution d'eau (41)	SMI	0,2%	0,1%
Construction (45)	SMI	6,0%	6,1%
Commerce et réparation automobile, commerce de détail de carburants (50)	SMNI	1,8%	1,9%
Commerce de gros et intermédiaires du commerce (51)	SMNI	6,4%	5,8%
Commerce de détail et réparation d'articles domestiques (52)	SMNI	6,2%	7,2%
Hôtels et restaurants (55)	SMNI	2,9%	3,5%
Transports terrestres (60)	SMNI	3,5%	3,0%
Transports par eau et transports aériens (61+62)	SMNI	0,3%	0,3%
Services auxiliaires des transports (63)	SMNI	2,4%	2,0%
Postes et télécommunications (64)	SMNI	1,7%	1,5%
Intermédiation financière (65)	SMNI	1,3%	1,1%
Assurance (66)	SMNI	0,4%	0,3%
Auxiliaires financiers et d'assurances (67)	SMNI	0,6%	0,8%
Location sans opérateur (71)	SMNI	0,2%	0,2%
Activités informatiques (72)	SMNI	1,2%	1,1%
Recherche et développement (73)	SMNI	0,2%	0,2%
Services fournis principalement aux entreprises (74)	SMNI	9,6%	14,0%
Administration publique (75)	SNM	8,6%	7,1%
Education (80)	SNM	9,1%	7,6%
Santé et action sociale (85)	SNM	11,1%	10,9%
Assainissement, voirie et gestion des déchets (90)	SNM	0,4%	0,3%
Activités associatives (91)	SNM	0,7%	0,6%
Activités récréatives, culturelles et sportives (92)	SNM	0,7%	0,9%
Services personnels (93)	SNM	0,7%	1,4%
Services domestiques (95)	SNM	1,5%	1,3%
<b>Total, activités immobilières exclues</b>	<b>49 branches</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
<b>Total secteur marchand</b>	<b>41 branches</b>	<b>67,2%</b>	<b>70,0%</b>
<b>Total secteur non marchand</b>	<b>8 branches</b>	<b>32,8%</b>	<b>30,0%</b>
<b>Total secteur marchand industriel</b>	<b>25 branches</b>	<b>27,4%</b>	<b>24,5%</b>
<b>Total secteur marchand non industriel</b>	<b>16 branches</b>	<b>39,7%</b>	<b>45,5%</b>

Sources : ICN, calculs CERPE.

**Annexe 4c : Emploi sectoriel (salariés et indépendants) en Wallonie en 2004 – (%)**

<b>Branches d'activité, « Activités immobilières » exclues</b>	<b>Secteur</b>	<b>% emploi salarié</b>	<b>% emploi total</b>
Agriculture, chasse, services annexes, sylviculture, exploitation forestière, services annexes, pêche, aquaculture (01+02+05)	SMNI	0,6%	2,3%
Autres industries extractives (14)	SMI	0,3%	0,2%
Industries alimentaires, industrie du tabac (15+16)	SMI	2,2%	2,1%
Industrie textile (17)	SMI	0,4%	0,3%
Industrie de l'habillement et des fourrures (18)	SMI	0,1%	0,1%
Industrie du cuir et de la chaussure (19)	SMI	0,0%	0,0%
Travail du bois et fabrication d'articles en bois (20)	SMI	0,4%	0,4%
Industrie du papier et du carton (21)	SMI	0,5%	0,4%
Edition, imprimerie, reproduction (22)	SMI	0,6%	0,5%
Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires (23)	SMI	0,1%	0,0%
Industrie chimique (24)	SMI	2,1%	1,7%
Industrie du caoutchouc et des plastiques (25)	SMI	0,5%	0,4%
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques (26)	SMI	1,5%	1,2%
Métallurgie (27)	SMI	1,4%	1,2%
Travail des métaux (28)	SMI	1,6%	1,4%
Fabrication de machines et équipements (29)	SMI	1,4%	1,2%
Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique (30)	SMI	0,0%	0,0%
Fabrication de machines et appareils électriques (31)	SMI	0,7%	0,6%
Fabrication d'équipements de radio, télévision et communication (32)	SMI	0,2%	0,1%
Fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie (33)	SMI	0,2%	0,2%
Industrie automobile, fabrication d'autres matériels de transport (34+35)	SMI	0,6%	0,5%
Fabrication de meubles, industries diverses (36)	SMI	0,2%	0,3%
Récupération (37)	SMI	0,1%	0,1%
Production et distribution d'électricité, de gaz et de chaleur (40)	SMI	0,6%	0,5%
Captage, traitement et distribution d'eau (41)	SMI	0,3%	0,2%
Construction (45)	SMI	6,1%	6,5%
Commerce et réparation automobile, commerce de détail de carburants (50)	SMNI	1,9%	2,1%
Commerce de gros et intermédiaires du commerce (51)	SMNI	3,7%	3,7%
Commerce de détail et réparation d'articles domestiques (52)	SMNI	7,5%	8,5%
Hôtels et restaurants (55)	SMNI	2,4%	3,2%
Transports terrestres (60)	SMNI	3,8%	3,3%
Transports par eau et transports aériens (61+62)	SMNI	0,0%	0,1%
Services auxiliaires des transports (63)	SMNI	1,9%	1,6%
Postes et télécommunications (64)	SMNI	2,2%	1,8%
Intermédiation financière (65)	SMNI	1,0%	0,8%
Assurance (66)	SMNI	0,3%	0,3%
Auxiliaires financiers et d'assurances (67)	SMNI	0,6%	0,8%
Location sans opérateur (71)	SMNI	0,1%	0,1%
Activités informatiques (72)	SMNI	0,5%	0,5%
Recherche et développement (73)	SMNI	0,3%	0,2%
Services fournis principalement aux entreprises (74)	SMNI	6,9%	10,9%
Administration publique (75)	SNM	14,1%	11,6%
Education (80)	SNM	11,7%	9,6%
Santé et action sociale (85)	SNM	12,9%	12,7%
Assainissement, voirie et gestion des déchets (90)	SNM	0,3%	0,3%
Activités associatives (91)	SNM	1,1%	0,9%
Activités récréatives, culturelles et sportives (92)	SNM	1,1%	1,2%
Services personnels (93)	SNM	0,7%	1,4%
Services domestiques (95)	SNM	2,3%	1,9%
<b>Total, activités immobilières exclues</b>	<b>49 branches</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
<b>Total secteur marchand</b>	<b>41 branches</b>	<b>55,7%</b>	<b>60,4%</b>
<b>Total secteur non marchand</b>	<b>8 branches</b>	<b>44,3%</b>	<b>39,6%</b>
<b>Total secteur marchand industriel</b>	<b>25 branches</b>	<b>22,0%</b>	<b>20,2%</b>
<b>Total secteur marchand non industriel</b>	<b>16 branches</b>	<b>33,6%</b>	<b>40,1%</b>

Sources : ICN, calculs CERPE.

**Annexe 5 : Productivité du travail par travailleur dans l'UE15 (Emploi total) - €(Prix courants)**

Régions – NUTS1*	2001	2004	Class. 2001	Class. 2004	Diff. 2001-2004
Luxembourg (Grand-Duché)	81195324	90287960	1	1	0
Île de France	78394514	87747727	2	2	0
<b>Région de Bruxelles-Capitale</b>	<b>75822802</b>	<b>83753125</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>0</b>
Noord-Nederland	72703912	79420489	5	4	1
West-Nederland	69182964	79064881	6	5	1
Hamburg	73352273	74991560	4	6	-2
Zuid-Nederland	66832625	74109178	7	7	0
Danemark	64354075	71304398	8	8	0
<b>Vlaams Gewest</b>	<b>62064788</b>	<b>69476310</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>0</b>
Oost-Nederland	61633336	68706090	10	10	0
Sverige	56914348	65210763	19	11	8
Manner-Suomi	60086768	64334797	12	12	0
Hessen	61511890	64309618	11	13	-2
Méditerranée	58959354	63680741	13	14	-1
Centre-Est	57936230	63651447	16	15	1
Nord Ovest	58563998	62888511	14	16	-2
Ostösterreich	56792486	62545099	20	17	3
Bayern	57732334	62468539	17	18	-1
Bremen	58181981	62384213	15	19	-4
Est	56167060	61386340	22	20	2
<b>Région Wallonne</b>	<b>55379448</b>	<b>61329999</b>	<b>24</b>	<b>21</b>	<b>3</b>
Sud-Ouest	55557472	60715989	23	22	1
Bassin Parisien	54947541	60274046	25	23	2
Baden-Württemberg	56972570	59825384	18	24	-6
Nord - Pas-de-Calais	53289549	59198004	29	25	4
Nord Est	54826241	59153084	27	26	1
Centro (IT)	54878496	58727048	26	27	-1
Ouest	53084117	58659762	30	28	2
Åland	56750000	58638554	21	29	-8
Nordrhein-Westfalen	54213785	56984074	28	30	-2
Schleswig-Holstein	53033833	55387036	31	31	0
Westösterreich	50840706	55268531	34	32	2
Rheinland-Pfalz	51310759	53840146	33	33	0
Départements d'outre-mer (FR)	48612420	53448598	37	34	3
Saarland	49487411	52327406	36	35	1
Niedersachsen	51383313	52227370	32	36	-4
Berlin	49976451	51482573	35	37	-2
Comunidad de Madrid	45506142	50776625	39	38	1
Isole (IT)	47097928	50537270	38	39	-1
Südösterreich	45040357	49178835	41	40	1
Sud (IT)	45133533	48138971	40	41	-1
Noreste	42425359	47818102	43	42	1
Brandenburg	44010327	47626897	42	43	-1
Sachsen-Anhalt	42356964	46851775	44	44	0
Este	40965112	45956811	46	45	1
Canarias (ES)	40409310	44853246	47	46	1
Sachsen	40336564	44701966	48	47	1
Attiki	35240936	44606545	53	48	5
Mecklenburg-Vorpommern	41656662	44081633	45	49	-4
Thüringen	39772107	43920379	49	50	-1
Noroeste	37243386	42760544	50	51	-1
Sur	36829650	42337834	51	52	-1
Centro (ES)	36424394	41403749	52	53	-1
Nisia Aigaiou, Kriti	31197768	37148450	54	54	0
Região Autónoma da Madeira (PT)	28122432	35085069	56	55	1
Kentriki Ellada	30437126	32298649	55	56	-1
Voreia Ellada	25410824	30209316	58	57	1
Região Autónoma dos Açores (PT)	26123431	29289181	57	58	-1
Continente (PT)	25222318	27897616	59	59	0

\*Cinquante neuf régions de l'UE 15 hors Grande Bretagne et Irlande.

Sources : Eurostat, calculs CERPE.

# Cahiers de recherche

## Série Politique Economique

### **2006**

N°1 – 2006/1

N. Eyckmans, O. Meunier et M. Mignolet, La déduction des intérêts notionnels et son impact sur le coût du capital.

N°2 – 2006/2

R. Deschamps, Enseignement francophone : Qu'avons-nous fait du refinancement?

N°3 – 2006/3

J. Dubois, C. Janssens, V. Schmitz et R. Deschamps, Les perspectives budgétaires de la Région wallonne de 2006 à 2016.

N°4 – 2006/4

C. Janssens, J. Dubois, V. Schmitz et R. Deschamps, Les perspectives budgétaires de la Région de Bruxelles-Capitale de 2006 à 2016.

N°5 – 2006/5

C. Janssens, J. Dubois, V. Schmitz et R. Deschamps, Les perspectives budgétaires de la Commission communautaire française de 2006 à 2016.

N°6 – 2006/6

V. Schmitz, J. Dubois, C. Janssens et R. Deschamps, Les perspectives budgétaires de la Communauté française de 2006 à 2016.

N°7 – 2006/7

R. Deschamps, Le fédéralisme belge a-t-il de l'avenir.

N°8 – 2006/8

O. Meunier, M. Mignolet et M-E Mulquin, Les transferts interrégionaux en Belgique : discussion du « Manifeste pour une Flandre indépendante ».

N°9 – 2006/9

J. Dubois et R. Deschamps, Comparaisons interrégionale et intercommunautaire des budgets 2006 des entités fédérées.

N°10 – 2006/10

C. Ernaelsteen, M. Mignolet et M-E. Mulquin, Dépenses privées et publiques de recherche et développement : diagnostic et perspectives en vue de l'objectif de Barcelone.

### **2007**

N°11 – 2007/1

O. Meunier, M. Mignolet et M-E. Mulquin, Les transferts interrégionaux en Belgique : une approche historique.

N°12 – 2007/2

O. Meunier et M. Mignolet, Mobilité des bases taxables à l'impôt des sociétés.

N°13 – 2007/3

N. Chaidron, M. Mignolet et M-E. Mulquin, Croissance du secteur industriel entre 1995 et 2004 : une comparaison Wallonie – Flandre.

N°14 – 2007/4

J. Dubois, C. Janssens, V. Schmitz et R. Deschamps, Les perspectives budgétaires de la Région wallonne de 2007 à 2017.

N°15 – 2007/5

C. Janssens, J. Dubois, V. Schmitz et R. Deschamps, Les perspectives budgétaires de la Région de Bruxelles-Capitale de 2007 à 2017.

N°16 – 2007/6

V. Schmitz, C. Janssens, J. Dubois et R. Deschamps, Les perspectives budgétaires de la Communauté française de 2007 à 2017.

N°17 – 2007/7

C. Janssens, J. Dubois, V. Schmitz et R. Deschamps, Les perspectives budgétaires de la Commission communautaire française de 2007 à 2017.

N°18 – 2007/8

J. Dubois, C. Janssens, V. Schmitz et R. Deschamps, Comparaisons interrégionale et intercommunautaire des budgets de dépenses 2007 des Entités fédérées.

N°19 – 2007/9

O. Meunier, M. Mignolet et M-E. Mulquin, Les transferts interrégionaux en Belgique. Extrait de l'ouvrage intitulé « L'espace Wallonie - Bruxelles. Voyage au bout de la Belgique », sous la direction de B. Bayenet, H. Capron et P. Liégeois (De Boeck Université, 2007).

N°20 – 2007/10

R. Deschamps, Fédéralisme ou scission du pays ; l'enjeu des finances publiques régionales.

Extrait de l'ouvrage intitulé « L'espace Wallonie - Bruxelles. Voyage au bout de la Belgique », sous la direction de B. Bayenet, H. Capron et P. Liégeois (De Boeck Université, 2007).

N°21 – 2007/11

C. Ernaelsteen, M. Mignolet et M-E. Mulquin, Premières expériences de projections macroéconomiques régionales à l'aide d'une démarche « top-down ».

## **2008**

N°22 – 2008/1

C. Ernaelsteen, M. Mignolet et M-E. Mulquin, Financement des Régions, clé IPP et démographie.

N°23 – 2008/2

A. Joksin, N. Chaidron, M. Mignolet et M-E. Mulquin, Salaires et coût du travail : constat émergent des données sectorielles régionales.

N°24 – 2008/3

M. Lannoy, M. Mignolet et M-E. Mulquin, Dépenses régionales de R&D : diagnostic et perspectives en vue de l' « objectif de Barcelone ».